

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DES SERVICES DE PREVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Documents en lien avec la Loi du 2 août 2021

PROGRAMME

Les écrits professionnels en santé au travail

- Définir les différents écrits à partir des missions en santé au travail
- Enjeux, fonction et finalités de l'écrit en santé au travail
 - en théorie : étude des principaux textes juridiques
 - en pratique : mises en situation/ cas pratiques
- Loi du 2 août 2021 et ses décrets d'application
- La valeur juridique des écrits professionnels du service de santé au travail
 - Les règles de confidentialité et de secret professionnel
 - le principe général du secret professionnel
 - Application de la notion de secret professionnel en santé au travail
- Protection des données personnelles (RGPD)
 - Etude de cas pratiques et de jurisprudence au travail
 - Les responsabilités encourues du fait des écrits en santé au travail
 - la responsabilité civile
 - la responsabilité pénale

Les écrits à portée individuelle

- Renseigner le dossier médical en santé au travail
- Le dossier médical en santé au travail & loi du 2 août 2021
- L'impact juridique des écrits professionnels au sein du DM en santé au travail
- Sécuriser les écrits liés aux effets des risques professionnels sur la santé de l'agent/du salarié et en assurer la traçabilité individuelle
- Les outils juridiques
- Cas d'étude et jurisprudence

Les écrits à portée collective

- Rédaction et mise à jour de la fiche d'entreprise/d'établissement
- Rédaction des autres écrits à portée collective :
- - DU, PAPRI Pact (...)
- - évolution suite à la Loi du 2 août 2021
- Appréhender la portée juridique des écrits professionnels en santé au travail

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 29 septembre 2023
- 27 mars 2024
- 28 mai 2024
- 12 septembre 2024

ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse

DURÉE
1 jour

1210 € ht
repas inclus

RÉF. ECRI

OBJECTIF

Connaître et maîtriser les écrits professionnels en santé, ainsi que les règles et principes à respecter (collecte & enregistrement des données sécurisées, conformité et traçabilité,...) afin de réaliser des documents individuels & collectifs en santé au travail collectifs de qualité

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Appréhender la portée juridique des écrits professionnels en santé au travail et les évolutions apportées par la réforme santé 2021
- Proposer des recommandations pratiques aux professionnels des services de santé au travail SPST pour optimiser et sécuriser la rédaction de leurs écrits à portée individuelle et collective ainsi que la traçabilité
- Renseigner des documents de qualité

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail,
- Préventeur
- Assistant(e) de service de santé au travail

Référent santé
au travail



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation
directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
NATHALIE PILOT

- Ingénieur prévention sécurité
- Consultante en prévention des TMS, RPS et QVT
- Intervenante en prévention des risques professionnels - IPRP

«Je vous propose d'approfondir et d'élargir votre connaissance des documents incontournables en santé au travail, au cœur de la prévention et d'appréhender l'impact de tels écrits. J'anime ma formation en posant les questions clés. J'illustre les réponses avec des vidéos, des articles issus de ma recherche juridique, réglementaire et scientifique, de récents comptes rendus de justice.... Je démontre l'utilité des repères théorique transmis à travers plusieurs ateliers pratiques bien ciblés.»

Nathalie PILOT

Pré-requis : Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE FORMATION

Au cours de votre formation vous allez découvrir aux travers d'exemples concrets, comment renseigner des documents de qualité grâce aux écrits professionnels de santé au travail.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS**



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr